

JANVIER 2024

Mairie de Vernon
2 Rue du château
86340 Vernon
05 49 42 61 53

Mail :
contact@vernon86.fr

Site Internet :
vernon86.fr

**HORAIRES
D'OUVERTURE
DU SECRÉTARIAT DE
MAIRIE**

Lundi : 9h-12h et
15h-17h
Mard : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h et
15h-17h

AGENDA

**Samedi 27 Janvier -
11H**

Cérémonie des vœux
du Maire

**Dimanche 26 Mai OU
Dimanche 2 juin
(à confirmer):
Vide Grenier annuel**

**Dimanche 9 juin:
Elections Européennes**

**Dimanche 16 juin :
Foulées de Vernon**

EDITO DU MAIRE



Chers administrés,

Cette fin d'année marque le commencement d'un projet ambitieux qui va transformer le paysage énergétique local : le renouvellement du réseau haute tension qui sera reconstruit en souterrain. Ces travaux concernent les territoires de Nieuil-l'Espoir, Gizay, La Villedieu-du-Clain et Vernon. Ce ne sont pas moins de 35 km de lignes qui vont disparaître de notre paysage, dont 15 pour Vernon, réduisant ainsi considérablement les risques de pannes électriques générées par les événements climatiques. En revanche, je crains fort que nos chemins et nos accotements ne portent à nouveau les stigmates de ces travaux et que la circulation en soit perturbée.

Autre projet attendu, le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire, dès la fin de l'année 2024. Bruno Belin, Sénateur, présent à notre dernière séance de conseil, qui a lui-même porté ce projet lorsqu'il était président de notre département, nous assurait de son avancement, conformément au calendrier défini.

Quant au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'enquête publique a pris fin le 22 décembre dernier. A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur présentera son rapport à l'assemblée communautaire en tenant compte des observations du public. Il reviendra au conseil communautaire d'approuver le PLUi après prise en compte des apports de l'enquête. Cette étape décisive formalisera les nouvelles règles d'urbanisme de notre territoire.

Mais en attendant je vous donne rendez-vous à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 27 janvier à 11 h à la salle socio-culturelle de Vernon.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année à venir, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Bertrand HERAULT

VIE COMMUNALE

INAUGURATIONS DE LA MAIRIE ET DE LA MAISON POUR TOUS



Les bâtiments récemment rénovés ont été inaugurés le samedi 23 septembre 2023 en présence d'Etienne Brun-Rovet, secrétaire général de la préfecture de la Vienne, Sacha Houlié député, Gilbert Beaujanneau, vice président du conseil départemental et président de la communauté de communes des Vallées du Clain, des élus et des habitants de la commune.

Monsieur le Maire nous a conté l'histoire du bâtiment qui, à l'origine, était une maison d'habitation, avant d'accueillir la Poste, avec son logement, pour terminer par la mairie.

Suite à la fermeture du bureau postal, la bibliothèque occupa la partie laissée libre, c'est toujours le cas aujourd'hui.

Après ces précisions, Monsieur Le Sous-Préfet a coupé le traditionnel ruban.



S'en est suivi un pot de l'amitié accompagné de gourmandises issues d'une galette géante réalisée pour l'occasion.

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune a mis en place une aide financière forfaitaire de 300 €.

Cette aide s'adresse à tous les jeunes de 15 à 25 ans, domiciliés sur notre commune depuis plus d'un an.

Depuis la mise en place de ce dispositif, 23 jeunes ont bénéficiés de cette aide, dont 8 en 2023.

Pour en faire la demande, un dossier est à déposer en mairie.

Une convention entre l'organisme formateur choisi et la mairie sera alors signée. Une délibération du Conseil Municipal finalisera la procédure. L'aide sera alors versée directement à l'auto-école, à l'obtention du permis de conduire.



VIE COMMUNALE

LA BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles vous ouvrent les portes : Le mercredi de 16h30 à 18h30
et le samedi de 10h à 12h

Elle est ouverte à tous les lecteurs et toutes les lectrices.

Venez vous inscrire gratuitement pour avoir accès à plus de 500 ouvrages (Albums, BD, documentaires, romans) ainsi qu'à la bibliothèque numérique via le site lireenvienne.fr

Des manifestations sont proposées régulièrement, et notamment :

Le 25 octobre 2023 :

Une trentaine de personnes dont 18 enfants se sont retrouvés à la bibliothèque pour écouter une lecture mise en scène : un Kamishibai, théâtre ambulant japonais où des lecteurs racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs. Des gourmandises ont été distribuées pour clôturer la soirée.



Le 6 décembre 2023 :

Les bénévoles ont proposé un atelier « création de décorations de Noël » avec des pages de vieux ouvrages. Ils ont également réalisé un sapin avec des livres anciens.

Une vingtaine de petits lutins âgés de 5 à 13 ans ont participé à ce moment créatif en famille.



Venez rejoindre l'équipe de bénévoles :

Nous recherchons des bénévoles pour assurer quelques permanences les mercredis après-midi et samedis matin.

Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer lors d'une permanence ou contactez nous par mail à biblio.vernon@gmail.com.

LES ZAenR* : MAIS QU'EST-CE DONC ?

Les Zones d'Accélération de production d'énergies Renouvelables (ZAenR*) visent à encourager, notamment grâce à une simplification des procédures administratives, l'implantation et le déploiement rapide d'installations de production énergétique durable (photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz, géothermie, etc...)



Cette démarche s'inscrit dans la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (dit loi « APER ») du 10 mars 2023, qui fait de la planification territoriale une disposition majeure, tout en remettant les communes au cœur du dispositif.

Grâce à cette loi, les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Tous les territoires pourront ainsi personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Les porteurs de projet seront ainsi incités à se diriger vers ces zones d'accélération, d'une part parce qu'elles témoignent d'une volonté politique et d'une adhésion locale, mais également parce que les délais des procédures seront plus précisément encadrés.

LE CHÊNE VÉNÉRABLE DE VERNON N'EST PLUS...



Depuis plus de 280 ans, sur la route entre Gizay et Vernon, « le chêne rond » ornait le bord de la route.

Pour certains, ce vieux monsieur indiquait que le grand virage était là, pour d'autres, il indiquait que c'était le moment de faire demi-tour sur le parcours de la promenade quotidienne. Certains disaient qu'il était magnifique, d'autres qu'il était dangereux en cas de sortie de route....

La tempête Domingos est passée par chez nous dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 novembre et aura gagné face ce vénérable. A-t-il été déraciné par la force du vent et les quantités d'eau tombées les semaines précédentes? A-t-il cédé sous la foudre? Seul lui le sait !

L'ÉCOLE

TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

La municipalité ayant rejoint le dispositif « Territoires Numériques Educatifs », dans lequel le département de la Vienne s'est engagé, et dans le cadre du développement des équipements numériques, l'école a été dotée de 2 écrans interactifs mobiles, de cinq ordinateurs portables et dix tablettes.

Le coût de ce matériel représente un montant total de 19 308.32 € TTC, subventionné en partie par les Services de l'État.



SAVOIR NAGER



Par ailleurs, dans le cadre du programme scolaire « savoir nager », les élèves de la Grande Section au CEI ont pu effectuer plus de 20h d'apprentissage à la natation entre septembre et octobre 2023.

Le coût de fonctionnement du bassin d'apprentissage s'élève à 4 200.00 € de frais de personnel et 920.81€ de frais d'entretien, soit un total de 5 120.81€ sur cette période.

TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES SERVICES DE L'INSPECTION ACADÉMIQUE

Vendredi 13 octobre dernier, les enseignantes et les maires du RPI, ont eu l'honneur d'organiser une réunion de travail avec le Rectorat.

Madame Robert (Rectrice de l'académie de Poitiers), Monsieur Barthélémy (DASEN), Madame Nicoli (IEN), Madame Sireuil (Conseillère Pédagogique), ainsi que des inspecteurs des départements voisins ont pu constater le fonctionnement dynamique mis en œuvre par les différents acteurs sur nos territoires ruraux et féliciter l'équipe éducative dans son ensemble (enseignants, élus, agents et parents d'élèves) pour les bons résultats obtenus.

OMBRIÈRES

Dernier point, les ombrières en bois seront installées sur la périphérie de l'école, côté cour, dans le premier semestre 2024.

L'entreprise Raveau-Villéger se chargera de leur mise en place. Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 63 500,00 € HT, subventionné à hauteur de 41 950,00 €.

RÉVISION DES TARIFS PÉRISCOLAIRES

Le prestataire des repas de l'école nous ayant informé d'une hausse tarifaire de 5,71% à compter du 1er septembre 2023 en raison du contexte économique actuel, les tarifs garderie et cantine ont été revalorisés comme suit lors du conseil municipal du 6 juillet 2023 :

GARDERIE PERISCOLAIRE				
	MATIN		SOIR	
Quotients familiaux	01/09/2022	01/09/2023	01/09/2022	01/09/2023
0 à 1 000 €	1.07	1.13	1.81	1.91
1001 à 1500 €	1.12	1.18	1.86	1.96
1500 et plus	1.18	1.24	1.92	2.02

REPAS CANTINE		
Quotients familiaux	Tarifs 01/09/2022	Tarifs 01/09/2023
0 à 1 000 €	2.65	2.80
1001 à 1500 €	2.71	2.86
1500 et plus	2.76	2.91
Repas adultes	2.76	2.91

INSTALLATION DE TABLES DE PIQUE NIQUE

Afin de répondre à diverses demandes, le conseil municipal a décidé de l'achat de tables de Pique nique.

Deux ont été installées dans le jardin à coté de la cantine et deux autres dans la cour de l'école.

Par la même occasion, d'autres tables ont trouvé leur place:

- 1 à la cave à Juliette
- 2 à la MPT de Chiré les Bois
- 2 au city stade

Le coût total de cet investissement s'élève à 4 832,00 € HT.



NOUVEAU PARKING CHIRÉ LES BOIS

La commune a procédé à l'acquisition de la maison et du terrain de madame CHAIGNEAU dans le but d'aménager les abords du monument aux morts, de l'église et la création de places de parkings dans le bourg de Chiré les Bois. L'abris bus et le tableau d'affichage vont être rénovés et des toilettes devraient y être créées prochainement.

Le parking avance. Il est d'ores et déjà disponible pour le stationnement. Cela permettra de ne plus trouver de véhicules garés en dehors des emplacements prévus à cet effet.



VIE COMMUNALE

SUBVENTIONS 2023

Lors du conseil municipal du 4 mai 2023, les demandes de subventions des associations ont été étudiées.

Elles ont été attribuées comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Associations	Montants accordés pour 2023
ACCA de Vernon	400,00 €
Ass court'échelle épicerie	400,00 €
Association Emil	150,00 €
Association les chabichous	500,00 €
Association SCA86	250,00 €
Chambre des métiers 86	200,00 €
ECM Fleuré	150,00 €
FSL 86	50,00 €
Les restos du cœur	200,00 €
Ligue contre le cancer	100,00 €
MFR d'Azay le Rideau	100,00 €
MFR Chauvigny	100,00 €
SPA	100,00 €
US vernon	400,00 €
	3 100,00 €

INAUGURATION DU PARC ÉOLIEN DE LA CROIX DE BERTAULT



Q'Energy, acteur majeur des énergies renouvelables a inauguré le vendredi 13 octobre dernier le parc Eolien de la Croix de Bertault, en présence d'élus, Sacha Houlié, député, Bertrand Hérault Maire de Vernon, des propriétaires terriens, des exploitants agricoles, de différents partenaires et d'Octopus Energy Génération, propriétaire du parc.

Mis en service l'été dernier, le parc produira l'équivalent de la consommation électrique de plus de 16 000 personnes par an.



SORÉGIES, TRANSFERT INTÉGRAL DE COMPÉTENCE POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de mener pleinement son rôle d'accélérateur de la transition énergétique, le syndicat ENERGIES VIENNE a modifié ses statuts pour permettre le transfert intégral de la compétence « éclairage public ».

L'objectif étant d'obtenir de meilleurs résultats en matière de sobriété écologique, en conformité avec le code de l'environnement pour limiter la pollution lumineuse, ses effets sur l'homme et les écosystèmes.

Ce contrat global de performance de l'éclairage public permettra d'équiper le parc entièrement en énergie LED, d'assurer un pilotage à distance de manière à améliorer le suivi du réseau afin de limiter les pannes et protéger les installations.

Sur notre territoire, nous avons anticipé la modernisation de nos réseaux dès 2016, en installant des lampes « Led » à détection, dans le bourg de Vernon et des lampes « Led » diminuant l'intensité de l'éclairage la nuit à Chiré-les-Bois permettant ainsi de couvrir 70 % du parc actuel.

VIE COMMUNALE

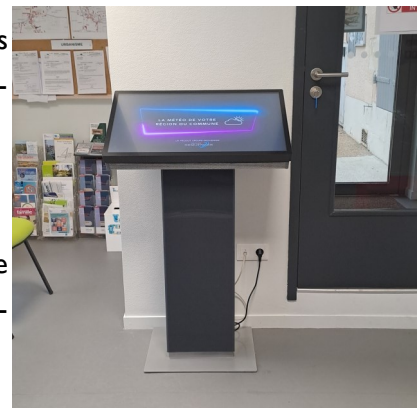
BORNE D’AFFICHAGE EN MAIRIE

Pour répondre aux obligations réglementaires et pour supprimer les affichages papiers, le conseil a voté l’installation d’une borne de consultation numérique dans le hall d’accueil de la mairie.

La mise en place de celle-ci va débiter dans les prochaines semaines.

Cette borne sera consultable aux horaires d’ouverture de la mairie.

Vous pourrez y consulter les informations sur le conseil municipal, le conseil communautaire, les arrêtés municipaux, l’urbanisme, les élections et les publications de mariage.



FESTIVITÉS PASSÉES

REPAS DES AÎNÉS RURAUX



Comme chaque 1^{er} dimanche de décembre, l’équipe municipale a convié les aînés de la commune à venir partager un repas confectionné par le chef du restaurant « la Table de Vernon » où nous avons été accueillis chaleureusement.

Les enfants de l’école avaient préparé des dessins pour les 50 convives qui ont répondu présents.

Le repas a été servi après un discours de monsieur le Maire.

Un moment convivial et de joie partagé.

19 personnes n’ont pas pu se déplacer et ont reçu un panier gourmand agrémenté également d’un dessin de nos petits.



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Le 105^{ème} anniversaire de l’armistice a été célébré lors des commémorations qui ont eu lieu ce samedi 11 novembre aux deux monuments aux morts de Vernon (celui du centre de Chiré les Bois, puis celui du bourg de Vernon).

Monsieur le Maire a rendu hommage à tous les « Morts pour la France », entouré d’élus et de nombreux habitants de la commune.

Les cérémonies se sont clôturées par un traditionnel pot de l’amitié.

RAPPEL DE CONSIGNES

Pour faire suite à plusieurs plaintes qui nous sont arrivées, voici un petit rappel des consignes à respecter pour le bien-être de tous et toutes :

- Les conteneurs à poubelles doivent être sortis le mardi soir et rentrés le mercredi dans la journée. Ils ne doivent pas être laissés sur les trottoirs d'une semaine à l'autre.
- Le dépôt de déchets dans la nature est interdit. Des déchetteries sont à votre disposition pour cela. Des points de collectes de verres et de papiers sont également accessibles 24h/24 sur le parking du stade de Vernon ainsi que dans le bourg de Vernon et de Chiré les Bois.
- Il est interdit de stationner sur un trottoir, ou hors parking et hors emplacement prévu à cet usage.
- Chaque propriétaire de haie a l'obligation d'entretenir ses végétaux, qu'il soit propriétaire ou locataire du terrain. Les clôtures végétales ne doivent pas dépasser chez le voisin ou sur le domaine public auquel cas, le voisin ou la commune, peut vous demander de procéder à leurs tailles.
- Les chiens doivent être promenés en laisse et ne doivent pas errer seul dans les rues.
- Des distributeurs de sacs ont été installés afin que les propriétaires ramassent les excréments de leurs animaux sur le domaine public
- Les propriétaires doivent surveiller les aboiements de leur animal. Ceux-ci sont considérés par la loi comme des nuisances domestiques.
- Il est interdit d'allumer un feu dans son jardin pour brûler les déchets biodégradables. Ils doivent être mis en bac à compost ou conduit à la déchetterie.
- Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores doivent être utilisé :
 - les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Afin de préserver l'état de nos chemins, veuillez à ne pas y circuler avec des véhicules motorisés lorsque ceux-ci sont boueux.

Si vous constatez un dysfonctionnement sur notre commune (éclairage, public en panne, chien errant.....), vous pouvez nous le signaler en vous adressant à la mairie.

Nous vous remercions de veillez à respecter ces quelques règles de vie pour le bien-être de tous!



SERVICES

LOCATIONS

SALLE SOCIOCULTURELLE
(Réservée aux habitants de Vernon)

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09	HIVER du 01/10 au 30/04
Petite salle sans cuisine	50 €	80 €
Salle entière avec cuisine	150 €	240 €
Location brève	50 €	
1/2 journée pour formation	20 €	
1 journée pour formation	30 €	

INFORMATIONS
ET RÉSERVATION
AUPRÈS DE LA MAIRIE

MATERIEL

Tivoli 4m X 3m	20€ + caution 200€
1 table 220 x 70 cm + 4 chaises ou 2 bancs	3 € le lot

MAISON POUR TOUS
CHIRE LES BOIS

	ÉTÉ du 01/05 au 30/09	HIVER du 01/10 au 30/04
Habitant de la commune	150 €	200 €
Habitant hors commune	200 €	250 €
1/2 journée de formation	15 €	
1 journée de formation	20 €	
Location brèves (Vin d'honneur...)	30 €	
Association communale	Gratuit	

PHOTOCOPIES

Un poste informatique public est toujours à votre disposition ainsi que notre service photocopie.

Tarifs des photocopies :

A4 Recto : 0.20 € Recto Verso : 0.25 €

A3 Recto : 0.40 € Recto Verso : 0.45 €

NAVETTE FOIRE DE GENCAÏ

Le départ de la navette se fait tous les 2ème et dernier jeudi de chaque mois, à 9h de Vernon.

Le retour à Vernon se fait en général vers 11h30.

N'hésitez pas à profiter de ce service mis à votre disposition gratuitement par la commune.

Renseignements au secrétariat : 05 49 42 61 53

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Textes rédigés par la Communauté de Communes des Vallées du Clain

La réduction des déchets en marche aux Vallées du Clain.

Depuis sa création en 2015, la Communauté de communes des Vallées du Clain déploie chaque année sur son territoire des mesures visant à détourner les déchets de l'enfouissement et les résultats sont là !!!

Au travers du développement du tri et du réemploi sur les déchèteries, des actions de sensibilisation à la réduction des déchets, de l'incitation à la pratique du compostage et de votre implication, ce sont en 2022, - 300 tonnes de déchets enfouies par rapport à 2021, soit 12 kg/hab en une année ! Bravo à toutes et tous pour votre implication.

Le territoire compte sur cette dynamique pour renforcer son offre de services et actions en faveur de la réduction de la production de déchets. Voici ci-dessous un échantillon de ce qui nous attend sur 2024 :

18 au 26 Novembre : opération Zéro déchet durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2023 : une collecte de jeux & jouets en bon état de sur l'ensemble du territoire et le 25 Novembre un escape game Zéro déchet suivi d'une Gratiféria

A cette occasion, tout un chacun peut donner des jeux de société, puzzles, matériel sportif, qui ne vous sert plus et qui sont en bon état... ou rien et prenez ce qui vous plaît. Diverses activités sont prévues : escape game, vélos-mixeurs et le jeu du juste poids et plein de lots seront à gagner tout au long de la journée.



La loi AGEC pose l'obligation de tri à la source des biodéchets.
La Communauté de communes des Vallées du Clain propose GRATUITEMENT des composteurs.

Comment utiliser mon composteur ?

Varier les apports : Déposer 2/3 d'épluchures, reste de table et 1/3 de branchages et feuilles mortes.

Contrôler l'humidité du compost : La matière doit être ni trop sèche ni trop humide.

Aérer le compost : Lors de chaque apport, mélanger de manière superficielle les matières en surface à l'aide d'une petite griffe. Une à deux fois par an, mélanger l'ensemble du bac en profondeur.



Installation du composteur à même la terre

Que faire avec le compost ?

Le compost doit être mélangé à de la terre. Évitez de l'utiliser pur.



Au potager : Déposer dans les trous de plantation le compost en le recouvrant d'une fine couche de terre ou au pied des plants.

Au pied des arbres et arbustes : Lors de la plantation mélanger 1/3 de compost avec du terreau puis tous les ans déposer au pied un lit de compost.

Rempotages des plantes en pots : 1/3 de compost avec le terreau puis dans l'année ajouter un peu de compost au pied des plantes.

Contactez les Conseillers Tri & Zéro Déchets - tél. 05 49 89 02 89

Poursuite du déploiement du Compostage

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

France Rénov' : la rénovation énergétique pour toutes et tous

Ce service public est à votre disposition, pour faciliter votre réflexion, vous aider à construire votre programme de travaux et vous renseigner sur les aides financières mobilisables.

Mutualisez vos travaux et réalisez des économies :

Votre Espace Conseil France Rénov' (anciennement appelé Espace Conseil FAIRE) est présent pour vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet afin de vous aider à obtenir un logement plus confortable et plus économe.

Portés localement par l'association SOLIHA Vienne, des conseillers France Rénov' sont présents sur le territoire de la communauté de communes des Vallées du Clain et vous accueillent lors de permanences sur rendez-vous (planning disponible en mairie). Ce service public vous permet de bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants.

Permanences :

Communauté de communes des Vallées du Clain - 25 route de Nieuil - 86 340 La-Villedieu-du-Clain - Tél. 05 49 89 02 89

Mairie de Vivonne - 1 Avenue de Bordeaux - 86370 Vivonne - Tél. 05 49 43 41 05

Plus d'informations sur : <https://france-renov.gouv.fr/>

Annuaire des professionnels RGE : <https://france-renov.gouv.fr/fr/trouvez-un-professionnel>

Dispositif d'aide à l'achat d'un vélo électrique

Forte de sa compétence mobilité, la Communauté de communes encourage les déplacements doux sur son territoire. C'est une des priorités relevées dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) des Vallées du Clain. Le « Vélo à Assistance Électrique » facilite l'accès à une solution de mobilité performante, peu polluante et moins coûteuse.

Une aide est accordée selon les modalités suivantes :

- aide accordée à toute personne physique dont la résidence principale se situe dans l'une des communes de la Communauté de communes des Vallées du Clain et qui fait l'acquisition, en son nom propre, d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion acheté auprès d'un vendeur professionnel bénéficiant d'un service après-vente ;
- aide fixée à 25% du prix d'achat TTC d'un vélo à assistance électrique, limitée à une seule demande par foyer fiscal ;
- la demande d'aide est à adresser à la Communauté de communes par le biais d'un formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives requises, du questionnaire et du règlement signé ;
- l'achat sera justifié par une facture acquittée ;
- les foyers ayant déjà bénéficié d'une aide ne sont pas éligibles ;
- l'aide est attribuée par ordre d'arrivée des demandes, jusqu'à épuisement des crédits dédiés à l'opération.

Dossier à retourner par courrier ou par mail à la Communauté de communes des Vallées du Clain : 25 route de Nieuil 86340 La Villedieu-du-Clain ou transitioneco@valleesduclain.fr

NOCES DE PLATINE POUR LES ÉPOUX VALADE

JACQUELINE ET DANIEL SE SONT DIT OUI IL Y A 70 ANS!

Dimanche 29 octobre 2023, Jacqueline et Daniel avaient réunis famille et amis pour fêter leur 70 ans de mariage.



Jacqueline est née le 27 avril 1932 à Vernon, Daniel à Poitiers le 6 février de la même année.

Jacqueline a passé toute son enfance à Vernon et plus précisément à la ferme des Loges. Notre commune restant leur village coup de cœur, ils y revenaient régulièrement en vacances.

Huit petits-enfants et dix-sept arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille.

Pour leur retraite, ils sont revenus sur Vernon où ils s'adonnent à leurs loisirs, chasse, jardin, cuisine locale depuis plus de trente ans.

Encore un bel exemple pour nous. Nous leur souhaitons encore plein de belles années ensemble, sur Vernon avec une bonne santé.

Papa et maman ont su tisser un lien très fort entre nous grâce à l'amour qu'ils nous ont donné. Ils ont été des parents protecteurs tout en ayant une vie professionnelle très dure. Ils nous ont communiqué leur passion pour la nature et les animaux.

Grâce à eux notre famille est très liée.



Jacqueline et Daniel, le jour de leurs 70 ans de mariage

Leurs enfants

C'est un vrai plaisir de rendre visite chaque jour à Jacqueline et Daniel. Ils sont adorables et gentils. Ils gardent toujours le sourire même quand ça ne va pas. Pour nous ils sont un rayon de soleil au quotidien.

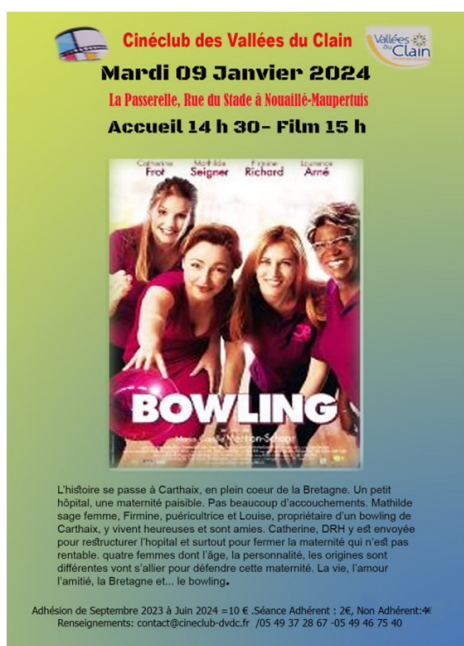
Lise, et ses collègues
Infirmières à domicile

Jacqueline et Daniel, 91 ans sont un exemple pour nous. Une belle leçon d'amour! Ce sont deux personnes gentilles, attentionnées, toujours un mot, un sourire, une petite attention (un bouquet d'arôme pour la fête des mères, une petite bouteille quand on les dépanne...) Et quelle chance nous avons de partager leurs expériences de vie. Bref deux belles personnes

Stéphanie et Stéphane

PARTENAIRES

CINÉCLUB DES VALLÉES DU CLAIN



Le cinéclub vous propose 1 séance cinéma 1 fois par mois, à 15h, à La Passerelle rue du stade à Nouaillé-Maupertuis

Adhésion de septembre à juin : 10 €, séance adhérent : 2 €, non adhérent : 4 €

Prochaines séances :

- 13 février 2024
- 5 mars 2024
- 16 avril 2024
- 7 mai 2024

Renseignements: contact@cineclub-dvdc.fr ou 05 49 37 28 67 ou 05 49 46 75 40

COMPTEUR LINKY



A compter de janvier 2024, SRD va déployer sur notre commune le compteur communiquant LINKY pour les foyers raccordés au réseau de distribution d'électricité.

Ce nouveau compteur permettra de mesurer notre consommation d'électricité, quel que soit notre fournisseur d'énergie.

Il sera posé par l'entreprise locale « Boutineau » chargée de prendre contact avec chacun d'entre vous afin de procéder à sa pose.

Rappelons que ces compteurs sont installés gratuitement et ne modifient ni le contrat client, ni le prix de la fourniture d'électricité.

SRD s'est engagé à organiser cette opération en relation étroite avec les communes, dans un esprit d'écoute, de bienveillance et de proximité. Leurs équipes basées partout dans la Vienne sont à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements nécessaires.

N'hésitez pas à les contacter :

☎ 05.49.89.02.10 du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, puis le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

✉ contact@linkyparsrd.fr



PARTENAIRES

LA DÉCHETTERIE DE VERNON

Horaires d'ouverture:

Du 1er septembre au 31 mai de chaque année : Mardi et Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Du 1er juin au 31 août de chaque année : Mardi et Samedi de 8h à 14h

Si vous n'avez pas récupéré votre badge d'accès à la déchetterie, vous pouvez contacter la communauté de communes au 05 49 89 02 89 ou récupérer un formulaire à compléter en mairie.

EAUX DE VIENNE : BIENTÔT UNE AGENCE EN LIGNE

Notre agence en ligne doit voir le jour en ce début d'année 2024.

L'objectif ? Faciliter les démarches des abonnés grâce à de nouvelles fonctionnalités, accessibles 24 heures sur 24, sur votre ordinateur, votre smartphone, ou encore votre tablette.

En quelques clics, il vous sera possible de souscrire ou résilier votre abonnement, saisir l'index de votre compteur, souscrire à la mensualisation ou actualiser vos coordonnées bancaires. Vous aurez également accès à des informations et des conseils pour votre consommation d'eau.

Pour information, vous pouvez déjà payer votre facture en ligne sur www.payfip.gouv.fr



eaux de Vienne
siveer

Factures
Gestion contrat
Conseils

Avec mon
Agence en ligne
j'effectue mes démarches
où je veux, quand je veux !

 Rendez-vous début 2024 pour le lancement

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE



Nous avons le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire

le **Samedi 27 Janvier 2024 à 11h**

À la salle socioculturelle de Vernon

Un pot de l'amitié clôturera cette cérémonie!



Bulletin réalisé par

Nadège RIGOLET, Mélanie, Marie Laure, Christine REVERDY et Bertrand HÉRAULT.

Un grand merci à toutes les personnes ayant contribuées à l'élaboration
et la distribution de ce bulletin.